

Revenir au pays

La dernière étape de l'expatriation est bien souvent négligée par l'expatrié et son entreprise. La préparation du retour détermine pourtant la réadaptation du salarié à son environnement social, professionnel et parfois familial.

Cette dimension psychologique exige donc un temps d'adaptation, que les conditions pratiques du retour – notamment en matière de logement ou de contexte professionnel – peuvent rendre plus ou moins long et pénible. Après une expérience à l'étranger, le retour à la vie "normale" peut paraître trop ... normal !

HEUREUX QUI COMME ULYSSE ?

La recherche du logement est l'une des clés du retour de l'expatrié en France. Ce n'est pas la seule. Dans le cas d'un détachement du salarié d'une grande entreprise, le reclassement au sein de l'entreprise est un enjeu majeur, qu'il lui faut prendre en compte aussi tôt que possible. Le salarié s'attend en effet à ce que cette expérience lui ouvre de nouvelles portes, qu'il doit pourtant forcer. Il voit également disparaître les avantages liés à l'expatriation. Renaud Alquier, directeur de la publication de *France-Expatriés*, décrit d'ailleurs l'expatriation comme « *une aventure humaine, au cours de laquelle la qualité de vie est bien souvent supérieure, notamment grâce à l'augmentation des revenus : le salaire moyen est généralement une fois et demie supérieur à ce que l'expatrié toucherait en France* ».

Le retour en France mérite donc une préparation particulière, afin de faciliter l'adaptation de l'expatrié et lui permettre de tirer profit de son expérience aux Etats-Unis. ■



© istockphoto.com



© Visibills - Fotolia

Entretien avec Sophie Girault, chasseur immobilier à Paris pour une clientèle internationale (société Sofime : www.sofime.com)

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par le salarié ?

Le logement est un problème majeur : 65% des expatriés qui sont dans une problématique de retour aimeraient avoir trouvé leur logement avant d'arriver. Dans la réalité, il n'y en a que 45% qui y parviennent. Les autres doivent se rabattre sur des logements ponctuels, qui ne facilitent pas la réinstallation en France. Il y a souvent une distorsion entre ce qu'ils avaient à l'étranger et ce qu'on leur propose en France. Le loyer de l'expatrié est souvent payé par sa société : il s'agit alors de logements relativement spacieux, pour lesquels il ne trouve pas d'équivalent au retour.

Quel est le rôle de l'entreprise ?

Les budgets accordés par les Directions des Ressources Humaines aux expatriés sont de moins en moins importants. On accompagne le salarié à l'aller, mais beaucoup moins au retour, car il a terminé sa mission, et il y a donc moins de budget alloué à cette étape. On demande donc aux DRH de proposer le minimum, ce qui comprend de toute façon la recherche du logement, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une location, selon la configuration de l'expatrié. En général, les entreprises font appel à des sociétés de relocation. Le problème c'est que ces sociétés ne proposent pas d'expertise immobilière, ce qui entraîne souvent une déception dans la recherche du logement.

Comment se passe le retour sur le plan professionnel ?

Le retour au sein de l'entreprise pose également problème. Les expatriés jouissaient d'un statut quelque peu privilégié à l'étranger, et se retrouvent, en France, noyés dans la masse des salariés. D'autre part, il y a souvent un décalage entre ce qu'ils imaginent comme poste à leur retour et la réalité de ce qu'ils obtiennent. Les autres salariés le considèrent souvent comme quelqu'un qui a passé du bon temps, alors qu'il a énormément travaillé. Enfin, à son retour, l'expatrié est souvent considéré comme un salarié qui s'apprête à repartir, même si c'est peut-être en train de changer. Par conséquent, pour beaucoup d'expatriés, le meilleur moyen de vraiment valoriser leur expérience est de quitter leur entreprise pour aller se vendre ailleurs.

Combien de temps l'expatrié doit-il prévoir pour la recherche d'un logement ?

Dans le cas d'une location, ça ne sert à rien de s'y prendre trop longtemps à l'avance : entre quinze jours et un mois. L'idéal reste d'avoir la possibilité de faire un aller-retour pour visiter et signer le bail. Dans le cas d'une acquisition, il faut plutôt prévoir trois mois. Il y a une dimension très affective dans la recherche du logement : mieux vaut recourir à des professionnels qui connaissent les spécificités de la clientèle expatriée. ■